

Défi mobilité

en Pays de la Loire

Inscrivez-vous sur

www.defimobilite-paysdelaloire.fr



PASSEZ EN MODE
écomobilité



DU 22 AU 28 MAI
2023

L'écomobilité pour une bonne œuvre

Et si la mobilisation des salariés favorisait les bonnes actions ?



CETTE ANIMATION PERMET DE DONNER UNE DIMENSION PLUS LARGE À L'ENGAGEMENT DE VOTRE ÉTABLISSEMENT DANS LE DÉFI MOBILITÉ. AU-DELÀ DE L'ACTION LOCALE ET DE L'IMPACT POSITIF SUR LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL DES SALARIÉS, VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ D'EN FAIRE UN ÉVÉNEMENT POSITIF POUR LES AUTRES.

Le principe

Dans un esprit de partage et de solidarité, vous pouvez proposer à vos salariés d'associer leur participation au défi mobilité à des dons pour des œuvres caritatives ou des associations qui vous tiennent à cœur. Taux de participation, nombre de kilomètres parcourus en mode écomobile ou encore quantité de CO2 économisée, plus la participation des salariés sera importante, plus la valeur du don sera élevée.

Une somme d'argent envoyée tous les 10 participants, 1 arbre planté tous les 10 kg de CO2 économisé, 1 vêtement recyclé donné pour chaque km en modes alternatifs, les choix sont nombreux !

Nos conseils

- Offrez la possibilité aux œuvres caritatives que vous aurez choisies de présenter leur action auprès de vos salariés
- Mettez en place une communication large
- Invitez vos établissements voisins à vous rejoindre dans votre démarche
- Matérialisez votre performance pour la valoriser (jauge, compteur ...)

Pour participer au Défi Mobilité, inscrivez-vous sur le site www.defimobilite-paysdelaloire.fr